

Sondage

**sur la perception du Comité aviseur de l'action
communautaire autonome
par ses membres**

Rapport d'enquête

Déposé le 8 novembre 2004

par Danielle Fournier

de l'École de service social de l'Université de Montréal

et Sophie Bélanger, auxiliaire de recherche

Mise en contexte...

En mai 2003, à l'occasion de l'assemblée générale du Comité aviseur de l'action communautaire autonome, il était convenu que celui-ci devait resituer son rôle, son mandat ainsi que sa composition et ce, à l'égard des attentes exprimées par le mouvement.

Pour ce faire, un projet visant l'élaboration d'une enquête portant sur les mandats et les actions du Comité aviseur était formulé dans les mois suivants. Un tel projet, accueilli favorablement lors du séminaire du Comité aviseur en novembre 2003, eut pour résultat la création d'un questionnaire qui serait éventuellement distribué aux membres du Comité aviseur, soit quelques 180 regroupements répartis dans 20 secteurs.

Ce processus d'enquête s'inscrivait précisément dans le contexte de la mise en œuvre de la politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. Ceci étant, il apparaissait intéressant de s'assurer de la participation des membres du mouvement et la meilleure représentation possible des intérêts des groupes appartenant à l'action communautaire autonome (ACA). Il était souhaité, au moyen de cette enquête, d'identifier les éléments de satisfaction, mais également les critiques des regroupements devant lesquels le Comité aviseur pourrait, le cas échéant, apporter des correctifs.

L'objectif de l'enquête

Lors de l'assemblée générale tenue les 26 et 27 mai 2004, l'objectif de l'enquête sur le fonctionnement du Comité aviseur était formulé de manière à centrer celle-ci précisément *dans le contexte de la mise en œuvre de la politique en axant sur le mandat du Comité aviseur, sur le processus de consultation et de concertation ainsi que sur les mécanismes d'information.*

Méthodologie

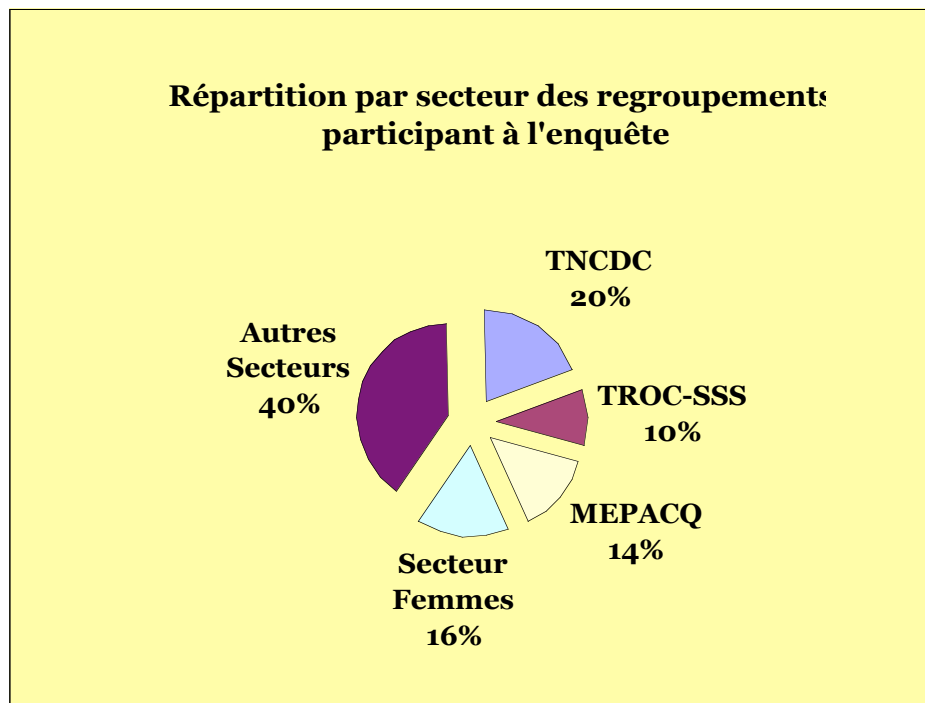
Près de 193 questionnaires, accompagnés d'une lettre de présentation (annexe 1) ont été envoyés en juin 2004 aux différents regroupements de l'ACA. Après réajustement, quelques 7 destinataires se sont avérés ne pas être des regroupements ou être dissous depuis peu, ramenant le nombre total de participants possibles à 186.

Au début du mois de juillet, soit quelques deux semaines après l'envoi des questionnaires, une première relance téléphonique a été effectuée. À ce moment, plusieurs regroupements étaient déjà fermés à l'occasion de la période estivale ou difficiles à rejoindre. Pour remédier à la situation, des messages ont été laissés de même que des avis via Internet, rappelant la date butoir pour répondre au questionnaire prévue au départ pour le 16 juillet. Par courriel ou au téléphone, plusieurs regroupements expliquèrent les raisons les empêchant de participer à

l'enquête. Pour leur part, quelques 23 regroupements rejoints par téléphone avaient confirmé leur intention de répondre au questionnaire. Cependant, celui-ci ne nous a jamais été acheminé pour des raisons que nous ignorons.

Compte tenu de la période de l'année faisant de toute évidence obstacle à la participation des regroupements à cette enquête, la date limite pour retourner le questionnaire a été prolongée à deux reprises, pour être fixée au 24 septembre. Malgré tout, jusqu'au 19 octobre, des questionnaires ont été acheminés et compilés à l'Université de Montréal. Au total, 51 regroupements participèrent à l'enquête sur les 186 membres à qui le questionnaire avait été adressé. Un nombre qui représente un peu moins du tiers (27%) de la population visée par cette enquête.

Enfin, le tableau ci-contre illustre la provenance des regroupements participants à l'enquête en fonction du secteur auquel ils appartiennent :



Ayant regroupé dans la catégorie «autres secteurs», les secteurs dont le nombre de participants ne dépassait pas trois regroupements; il apparaît que près de 40% des répondants proviennent de 12 secteurs différents. Pour le reste, 60% des répondants sont des regroupements concentrés dans quatre secteurs, à savoir: la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC), le secteur « femmes », le MEPACQ et la coalition des tables régionales des organismes communautaires du secteur santé et services sociaux (TROC-SSS). L'annexe 1 fait état de façon plus détaillée de la répartition des regroupements participants à l'enquête et ce, en fonction de leur secteur de provenance. Notons simplement

que sur 20 secteurs, les regroupements appartenant au MEPACQ et au secteur « femmes » (deux secteurs rassemblant un nombre substantiel de regroupements) ont répondu au questionnaire dans une proportion importante, environ 50%. D'autres secteurs offrent une proportion de répondants au questionnaire également importante. Cependant, compte tenu du petit nombre de regroupements appartenant à ces secteurs, il devient difficile d'analyser le taux de participation par secteur à cette enquête.

Cela étant, nous avons conservé les motifs exprimés par quelques membres n'ayant pas pris part à l'enquête. Il nous est apparu important, dans une certaine mesure, de tenir compte de tels motifs, étant donné le faible taux de participation obtenu. Voici les raisons revenant le plus fréquemment :

- ❑ Impossibilité de rejoindre des instances ou l'équipe de travail, compte tenu de la période estivale (4);
- ❑ Aucune participation aux travaux ou aux activités organisées par le Comité aviseur (4);
- ❑ Sans nommer de raisons, des regroupements nous ont clairement exprimé leur intention de ne pas répondre (4);
- ❑ Jeune équipe de travail : impossibilité d'évaluer des activités datant des années antérieures et/ou peu au courant du fonctionnement du Comité aviseur (3);
- ❑ Décision prise par le CA ou la présidence de ne pas participer (3);
- ❑ Regroupements débordés par des dossiers plus urgents : ne peut prendre le temps de répondre au questionnaire (2);
- ❑ Se rallie à l'opinion exprimée par la table nationale des CDC (1).

Présentation des résultats

L'analyse suivante se base exclusivement sur les réponses provenant des questionnaires reçus. Bien que certaines questions ouvertes présentant des similitudes quant aux réponses offertes aient été regroupées ensemble, la plupart ont été analysées selon une méthode dite verticale, c'est-à-dire en les observant l'une à la suite de l'autre. Précisons que pour chaque tableau représentant des données relatives aux questions de nature quantitative, les pourcentages ont été calculés non pas en fonction du nombre de participants à l'enquête (51), mais selon le nombre de répondants à la question. Ce chiffre apparaît dans la colonne de droite de chaque tableau.

Question 1.

Quel est le degré de satisfaction de votre regroupement en regard de l'accomplissement des mandats du Comité aviseur ?

Votre satisfaction en regard de l'accomplissement des deux mandats du Comité aviseur	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Ne sait pas	Nombre de répondants
Mandat 1: Rôle de représentant du mouvement d'action communautaire autonome	7 14%	32 63%	9 18%	2 4%	1 2%	51
Mandat 2 : Rôle de conseil auprès du gouvernement québécois	11 22%	31 62%	6 12%	1 2%	1 2%	50

Plus de 60% des regroupements ayant répondu à cette question jugent l'accomplissement des mandats actuels satisfaisants. À la question « votre regroupement a-t-il des commentaires sur l'accomplissement des mandats du Comité aviseur? », six regroupements ont souligné l'excellent travail accompli par le Comité aviseur de l'action communautaire autonome. Cela étant, quelques critiques concernant l'accomplissement des deux mandats du Comité aviseur ont été formulées.

✓ *Rôle de représentation du mouvement*

À l'égard du premier mandat, la mobilisation est l'un des thèmes qui revient le plus souvent et ce, de manière négative.

Par exemple, on questionne la capacité du Comité aviseur de rallier les différents secteurs autour de mêmes revendications. Le leadership du Comité aviseur, sa capacité de soumettre des moyens afin de concilier et d'obtenir l'aval des groupes sont mis en doute. Certains répondants font état de la difficulté de mobiliser les membres de l'ACA lors d'évènements importants. À ce titre, il est attendu du Comité aviseur qu'il parvienne à mobiliser les groupes par la diffusion d'une information claire et rapide.

Outre ce thème, selon plusieurs répondants, le Comité aviseur doit poursuivre ses représentations de l'ACA, afin de préserver certains acquis financiers ou revendiquer une nouvelle enveloppe budgétaire. Cependant, de l'avis de certains regroupements, le Comité aviseur agirait en réaction plutôt que de manière proactive lors de ses représentations du mouvement auprès du gouvernement. S'ajoute à cela le désir que le Comité aviseur ne reste pas neutre vis-à-vis l'action gouvernementale, mais qu'il adopte une position plus ferme.

✓ **Manque de clarté**

La nécessité de clarifier davantage le rôle du Comité aviseur, notamment en matière de négociation sectorielle et du degré d'implication qu'il peut avoir en ce sens est une critique présente à travers les réponses de certains regroupements. Par exemple:

Nous ne croyons pas qu'il appartienne au Comité aviseur de négocier par ministère, cela est une responsabilité de secteur.

D'autres jugent important que le Comité aviseur ne négocie pas davantage pour certains secteurs au détriment des autres. Une préoccupation importante est donc présente quant à la question de la négociation par secteur.

✓ **Rôle de conseiller auprès du gouvernement**

Malgré un taux de satisfaction élevé à l'égard du second mandat du Comité aviseur, certains répondants soulignent combien le gouvernement semble apporter peu de considération au rôle de conseiller du Comité aviseur. Cette constatation s'avérerait pertinente, en particulier lorsqu'il s'agit d'engager une réflexion quant au mouvement communautaire, lors de négociations ou quand vient le temps de prendre action.

Question 2.

Quelle est l'appréciation de votre regroupement en regard de la pertinence de maintenir les deux mandats actuels du Comité aviseur ?

Votre appréciation de la pertinence de maintenir les deux mandats du Comité aviseur	Très Pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Non pertinent	Ne sait pas	Nombre de Répondants
Mandat 1: Rôle de représentant du mouvement d'action communautaire autonome	26 52%	18 36%	2 4%	1 2%	3 6%	50
Mandat 2 : Rôle de conseil auprès du gouvernement québécois	27 56%	20 42%	0 0%	0 0%	1 2%	48

La grande majorité des participants à l'enquête paraissent d'avis de maintenir les mandats actuels du Comité aviseur. Concernant le premier mandat, sur les 49 regroupements ayant répondu à la question, 43 regroupements jugent ce rôle pertinent ou très pertinent alors que pour le second mandat, 46 sur 47 participants parviennent au même constat.

Votre regroupement a-t-il des commentaires sur la pertinence de maintenir les mandats actuels du Comité aviseur?

✓ *Réaffirmer les rôles*

Plusieurs raisons ont été alléguées par les répondants afin de justifier la nécessité de réaffirmer les deux mandats actuels confiés au Comité aviseur de l'action communautaire autonome. Voici les motifs les plus courants:

- ❑ Le contexte politique actuel menaçant;
- ❑ L'idée d'un interlocuteur unique pour tout le mouvement: l'union et la confiance des groupes autour d'un même interlocuteur permettrait de mieux faire face au gouvernement ;
- ❑ Le deuxième mandat semble pertinent dans la mesure où le gouvernement se sert du Comité aviseur afin d'obtenir une véritable consultation;
- ❑ Remettre entre les mains du Comité aviseur des dossiers que les regroupements ne peuvent gérer compte tenu du facteur temps ou de leur complexité;
- ❑ Le Comité aviseur est essentiel dans la mesure où les groupes veulent être informés de l'action gouvernementale, des enjeux.

✓ *Remise en question des mandats actuels*

Malgré le taux satisfaisant de réponses quant à la pertinence de maintenir les mandats actuels, quelques groupes remettent en question ceux-ci. Ces répondants invoquent les motifs suivants:

- ❑ L'existence d'un paradoxe entre le mandat de représenter l'ACA et celui de conseiller le gouvernement. L'un des répondants amène la réflexion suivante :

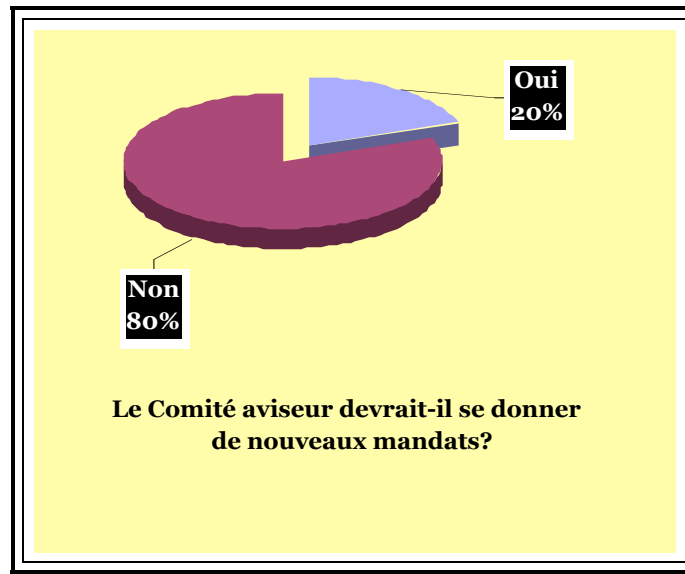
Est-ce que les rôles peuvent se contredire? Est-ce qu'en demandant « conseil », on se fie trop à l'État? On peut se questionner.

- ❑ Trop près de l'influence du SACA, le Comité aviseur opterait pour une position conservatrice et non centrée sur les revendications des regroupements ;
- ❑ Absence de cohésion entre les revendications des secteurs faisant en sorte que le Comité aviseur ne puisse remplir adéquatement son rôle de représentation.

Question 3.

Le Comité aviseur devrait-il se donner de nouveaux mandats ?

Tel que l'illustre le tableau suivant, 80% des regroupements ayant répondu à cette question semblent ne pas désirer que le Comité aviseur soit investi de nouveaux mandats.



Précisons que 42 regroupements ont répondu à cette question, permettant de traduire ces pourcentages de la manière suivante : 34 répondants sont d'avis de ne pas formuler de nouveaux mandats. Parmi eux, plusieurs ont précisé que le Comité aviseur avait suffisamment de deux mandats et qu'il valait mieux se concentrer sur ceux-ci plutôt que de s'étendre alors que 8 regroupements affirment clairement en souhaiter d'autres.

Des suggestions ont été soumises en ce sens par un petit nombre de regroupements:

- ❑ Un mandat tourné vers l'augmentation de la cohésion du mouvement communautaire;
- ❑ La défense et la promotion des principes de l'action communautaire;
- ❑ Une plus grande visibilité politique;
- ❑ La protection des groupes et de leurs acquis auprès des ministères;
- ❑ La consultation des groupes situés à la base du mouvement. À ce propos, voici l'avis d'un répondant:

*Les groupes de base sont très peu concernés et consultés sur les enjeux.
Il faut revoir les structures de communication, décision, et action.*

Question 4.

Quel est le degré de satisfaction de votre regroupement à l'égard du travail d'élaboration des balises nationales, c'est-à-dire du Cadre de référence ?

À la lumière du tableau suivant, 78% des répondants se disent « satisfaits » ou « très satisfaits » du travail accompli par le Comité aviseur lors de l'élaboration des balises nationales.

Élaboration des balises nationales (cadre de référence)	Très satisfaisant	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Ne sait pas	Nombre de répondants
Processus de consultation auprès du mouvement	9 18%	30 60%	6 12%	1 2%	4 8%	50
Processus de concertation avec le SACA	6 13%	27 57%	5 11%	1 2%	8 17%	47

✓ *Commentaires favorables*

Les commentaires positifs concernant le travail d'élaboration des balises nationales tournent principalement autour du défi associé à ce vaste travail de concertation et de conciliation.

Dans la majorité des cas, il est admis que la consultation des regroupements au niveau sectoriel et la responsabilité d'obtenir un consensus à l'intérieur du mouvement sur la question des balises nationales n'étaient pas un travail facile.

✓ *Lacunes remarquées*

Le processus de consultation à l'intérieur du mouvement devant mener à l'élaboration des balises nationales a, par ailleurs, fait l'objet de critiques par les regroupements. Nous en avons résumé les principales:

- ❑ Une consultation inégale d'un secteur à l'autre;
- ❑ Un processus laborieux ayant abouti à une perte d'intérêt;
- ❑ La difficulté de rejoindre les groupes de base et de leur faire réaliser les enjeux dont la principale cause serait un discours hermétique manquant de vulgarisation;
- ❑ Le peu de réceptivité du SACA face aux revendications soulevées et le conservatisme du Comité aviseur, dans un tel contexte;
- ❑ Trop de temps investi à parfaire les balises, alors que d'autres dossiers d'importance, tel le financement de certains groupes, méritent que le Comité aviseur s'y attarde.

Question 5.

Quel est le degré de satisfaction de votre regroupement à l'égard de la tournée de formation sur la politique gouvernementale ?

Tournée de formation sur la politique gouvernementale 2002	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Ne sait pas	Nombre de répondants
La formation nous a permis de mieux comprendre la politique.	17 38%	14 31%	1 2%	- 0%	13 29%	45
La formation a été utile pour mieux négocier avec le gouvernement.	6 14%	13 30%	7 16%	3 7%	15 34%	44
La formation nous a permis de mieux saisir les enjeux liés à la mise en œuvre de la politique.	15 34%	13 30%	3 7%	- 0%	13 30%	44

Nous remarquons, ici encore, un taux important de regroupements se disant satisfaits de la tournée de formation. Toutefois, près du tiers des répondants ont indiqué ne pas savoir quoi répondre à cette question.

✓ *Commentaires généraux*

Voici quelques commentaires positifs revenant à plusieurs reprises :

- Appréciation à l'égard du fait que le Comité aviseur se déplace dans les régions.
- Le contenu des formations : bien articulé et intéressant, documentation pertinente, information essentielle.
- Impact de la formation:
 - Meilleure maîtrise des enjeux et un sentiment d'appartenance plus grand envers le Comité aviseur, en particulier pour les groupes de base (5 répondants);
 - Crédibilité et visibilité du Comité aviseur plus grandes par la suite.

✓ *La difficulté de suivre les ateliers*

Encore une fois, la nécessité de vulgariser davantage le discours du Comité aviseur apparaît à travers les réponses recueillies. Voici la réflexion d'un regroupement:

La formation était facile à suivre pour ceux qui étaient dans le bateau depuis plusieurs années, mais pour une personne nouvelle ou plus éloignée du Comité aviseur, c'était trop compliqué.

Question 6.

Si nous avons à préparer une autre tournée de formation, sur quel sujet devrait-elle porter?

✓ *Renouveler l'expérience*

Il est intéressant de souligner l'ouverture manifestée par plusieurs regroupements à l'égard d'une nouvelle tournée de formation dans un avenir prochain, portant sur des sujets qui soient de l'ordre ou non de la politique gouvernementale.

Vingt regroupements désirent une tournée de formation en lien avec le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire*. Mis à part ce thème central et fort évocateur des préoccupations de plusieurs regroupements, d'autres suggestions de formation ont été relevées:

- Le financement des groupes, leur autonomie et le renouvellement des ententes triennales;
- La structure du mouvement communautaire, définir ce qu'est le Comité aviseur, son fonctionnement, les divergences présentes dans le milieu;
- Les lieux de convergences entre les secteurs pouvant solidifier l'ACA;
- Les transformations prévues à la loi sur la Santé et les Services Sociaux du Québec;
- La sensibilisation au rôle d'agent de changement social des organismes de base de l'ACA.

Question 7.

Quel est le degré de satisfaction de votre regroupement à l'égard de la Journée nationale de visibilité du 23 octobre 2002 ?

De la même façon que pour la question précédente, un pourcentage important des répondants se disent « très » ou simplement « satisfaits » de la *Journée nationale de visibilité* du 23 octobre 2002.

Journée nationale de visibilité de l'ACA du 23 octobre 2002	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Ne sait pas	Nombre de répondants
Les outils de visibilité (dépliant, carte postale, affiche)	16 33%	26 53%	4 8%	2 4%	1 2%	49
La diffusion de l'information	13 27%	22 45%	8 16%	2 4%	4 8%	49
La visibilité obtenue	10 20%	22 45%	12 24%	4 8%	1 2%	50

Concernant la visibilité obtenue, notons que les réponses obtenues offrent une répartition plus nuancée. Bien que 65% des répondants aient opté pour un choix de réponse positif, plus du tiers des regroupements ont, par ailleurs, spécifié être peu ou pas du tout, satisfaits. Nous observerons plus loin quelles peuvent être les critiques associées à ce degré d'insatisfaction.

✓ *Commentaires favorables*

Quelques 16 regroupements ont apporté un commentaire favorable au déroulement de la *Journée nationale* tenue le 23 octobre 2002. La réussite de l'événement peut résulter de trois causes:

- L'organisation d'une telle Journée: planification de longue date;
- La mobilisation : participation appréciable des groupes lors de la journée;
- La visibilité à l'intérieur du mouvement : occasion de rapprochement entre les groupes, de développer un sentiment d'appartenance envers l'ACA.

✓ *Critiques*

Près de 10 regroupements ont formulé des insatisfactions au sujet de la *Journée nationale* du 23 octobre 2002, insatisfactions qui concernent l'organisation de la journée ou, plus spécifiquement, la mobilisation qui en a découlé. Voici quelques illustrations de ces commentaires:

- Organisation de dernière minute/
Information diffusée trop tard pour pouvoir mobiliser les membres ;
- Faible leadership du Comité aviseur lors de l'organisation ;
- Manquement quant aux suites à donner à un tel événement sur le plan politique.

Par ailleurs, plus de huit regroupements constatent que l'événement aurait obtenu peu de visibilité. Quelques raisons, outre celles énumérées ci-haut, sont relevées en ce sens:

- Discours manquant de préparation et porte-parole inconnus des membres et du public ;
- Peu de couverture médiatique: faible intérêt des médias pour l'ACA ;
- Enjeux de l'ACA retenant peu l'attention du public.

Question 8.

Quel est le degré de satisfaction de votre regroupement à l'égard de la Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome du 23 octobre 2003 ?

Journée nationale de visibilité de l'ACA du 23 octobre 2003	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Ne sait pas	Nombre de répondants
Les outils de visibilité (dépliant, lettre-type)	7 15%	25 53%	7 15%	2 4%	6 13%	47
La diffusion de l'information	7 15%	18 39%	12 26%	2 4%	7 15%	46
La réussite de l'activité	6 13%	9 20%	20 43%	1 2%	10 22%	46

Au même titre que la *Journée nationale de visibilité* de l'année précédente, celle de 2003 remporte un taux de satisfaction important. Pas moins de 25 regroupements qualifièrent de satisfaisants les outils de visibilité offerts à cette occasion. Quant à la diffusion de l'information, 18 répondants la qualifièrent de manière semblable.

Prêtons attention à la sous-question «réussite de l'activité», alors que cette fois un taux élevé de réponses apparaît sous deux choix de réponse plutôt négatifs. D'une part, 20 regroupements jugent l'événement peu réussi et, d'autre part, 10 répondants n'en savent rien. Nous avons tenté de savoir quels pouvaient être les motifs expliquant ce résultat en observant les réponses de nature qualitative recueillies.

✓ *Commentaires favorables*

La réussite des initiatives régionales et locales un peu partout au Québec de même qu'une appréciation concernant la qualité du dépliant créé pour l'occasion sont quelques-uns des commentaires favorables à la *Journée de visibilité* d'octobre 2003.

✓ *Critiques*

D'emblée, plusieurs critiques rejoignent celles formulées précédemment, c'est-à-dire concernant la *Journée de visibilité* de 2002 (manque d'informations claires sur le déroulement de l'événement, faible impact médiatique, impression de ne pas rallier la population, peu d'impact proportionnellement aux énergies déployées...).

Par ailleurs, six répondants ont critiqué la formule d'actions régionales au lieu de concentrer les membres autour d'une action nationale. Voici les principales raisons appuyant cette position:

- Action diluée au lieu de réunir les membres autour d'un grand rassemblement ;
- Manque d'unicité entre les actions présentes dans les différentes régions ;
- Visibilité régionale, peu de répercussion nationale ;
- Actions timides et conservatrices.

Enfin, six regroupements signalèrent ne pas avoir participé à la journée pour des raisons inconnues. Cette donnée met en lumière le haut taux de réponses « ne sait pas », parmi les multiples choix offerts.

Question 9.

Votre regroupement a-t-il des suggestions concernant la prochaine Journée de visibilité de l'ACA, prévue pour le samedi 23 octobre 2004?

D'entrée de jeu, notons que compte tenu de la prolongation de la période offerte pour répondre au questionnaire, le contenu de cette réponse apparaît désuet. Nous l'intégrons tout de même au présent rapport, un tel contenu pouvant aider pour des actions futures.

En réponse à cette question, plusieurs regroupements sont apparus, encore une fois, préoccupés par l'idée d'une seule et unique action nationale autour de laquelle se grefferaient les participants alors que, chez d'autres répondants, il semble essentiel d'encourager plutôt des initiatives locales et régionales... Nous n'avons donc pas de consensus sur cette question à travers les sept commentaires recueillis.

✓ *Quelques suggestions*

- La visibilité auprès du public et dans les médias revient à plus d'une reprise dans les commentaires d'une dizaine de répondants. Une diffusion plus grande de l'information à propos de la tenue d'une telle Journée est souhaitée et cela, le plus rapidement et largement possible, afin de mobiliser à la fois : groupes de base, journalistes, politiciens, gens fréquentant les groupes communautaires, public en général. Pour ce faire, il est suggéré d'emprunter les voies de communications les plus populaires (télévision, radio...), afin de créer une campagne publicitaire, tout en faisant preuve de créativité ;
- Choisir une Journée qui favorise la mobilisation : le samedi semble créer un malaise (8 répondants en font état);

- ❑ Tenir compte des actions de grands réseaux afin de ne pas solliciter les membres à plusieurs endroits à la fois, accentuant la mobilisation et la visibilité (3 répondants) ;
- ❑ Vulgariser le message associé à cette Journée et le contenu des enjeux pour rejoindre plus de gens (groupes de base, population...). Se concentrer sur l'un de ceux-ci, par exemple, le *Plan d'action gouvernemental*, les ententes triennales de financement, etc.;
- ❑ Prévoir, dans l'avenir, certains accommodements ou encore des activités davantage adaptées aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, afin d'encourager leur participation au sein du mouvement de l'ACA (par exemple : un transport adapté, des documents en médias substitués, accompagnement d'une personne ressource, interprétariat, tenir compte du tracé et des obstacles sur le parcours en cas de manifestation...).

Question 10.

Quel est le degré de satisfaction de votre regroupement à l'égard des *Nouvelles du ComAvis* ?

<i>Nouvelles du ComAvis</i>	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu Satisfaisant	Insatisfaisant	Ne sait pas	Nombre de Répondants
Pertinence du contenu	19 38%	25 50%	5 10%	- 0%	1 2%	50
Présentation	19 38%	27 54%	3 6%	- 0%	1 2%	50
Fréquence de parution	17 35%	28 57%	2 4%	1 2%	1 2%	49

Ce tableau traduit une forte concentration de répondants ayant coché «satisfaisant» à l'égard du bulletin d'information *Nouvelles du ComAvis*. En fait, pour chacune des trois sous-catégories (pertinence du contenu, présentation et fréquence) plus des deux tiers des regroupements offrent un regard positif.

✓ *Satisfaction générale*

Dans la section du questionnaire permettant des réponses «ouvertes», dix regroupements font état de leur satisfaction concernant l'outil de communication les *Nouvelles du ComAvis*. Voici quelques-uns des principaux commentaires formulés:

- ❑ Utile pour recevoir les dernières informations ;
- ❑ Permet de ne pas rester dans l'ignorance et de développer un sentiment d'appartenance ;
- ❑ Facilement transférable aux membres ;

✓ **La fréquence**

Quant à la fréquence des publications du *ComAvis*, sept répondants ont apporté des commentaires ou des critiques à cet égard.

L'information serait lente à parvenir aux groupes de base de sorte que la nouvelle est pratiquement périmée lorsqu'elle leur parvient finalement. D'autres groupes, au contraire, précisent avoir souvent l'information avant la publication.

Une publication mensuelle et assidue est souhaitée par plusieurs participants.

✓ **Le contenu**

Une dizaine de regroupements ont fourni des critiques ou des suggestions visant l'amélioration du contenu du *ComAvis*. Pour l'essentiel, les réponses recueillies tournent autour des points suivants:

- ❑ Vulgariser davantage les informations, les rendre plus accessibles, élaborer davantage le contenu (5);
- ❑ Traiter plus succinctement les informations en se concentrant sur l'essentiel, articles courts, rap ides à lire (2);
- ❑ Intégrer des informations touchant les différents secteurs, un volet actualité concernant des dossiers prioritaires (1).

L'absence de consensus est encore une fois remarquée. Alors que certains groupes semblent souhaiter une formule plus élaborée, d'autres jugent qu'il y a à gagner dans une information brève et simple.

Enfin, quant au format de présentation PDF, un commentaire fait état de la difficulté pour les personnes ayant une déficience visuelle d'avoir accès à de telles données. On suggère que le *ComAvis* soit également diffusé en format WORD.

Question 11.

Quel est le degré de satisfaction de votre regroupement à l'égard des *Échos du Comité aviseur*?

<i>Échos du Comité aviseur</i>	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Ne sait pas	Nombre de répondants
Pertinence de l'outil	16 36%	21 47%	2 4%	– 0%	6 13%	45
Fréquence de parution	6 13%	26 58%	5 11%	2 4%	6 13%	45
Accès à l'outil	5 12%	28 67%	1 2%	– 0%	8 19%	42

Le bulletin *Échos du Comité aviseur* constitue un deuxième médium d'information. Cependant, par comparaison au bulletin d'information intitulé *Nouvelles du ComAvis*, les parutions sont beaucoup plus rares puisqu'il vise à offrir un bilan suite à de grands événements. Les données recueillies révèlent que très peu de répondants sont mécontents d'un tel outil d'information; seulement deux d'entre eux ayant inscrit être insatisfaits de celui-ci.

✓ *Commentaires généraux*

Sept regroupements soutiennent ne pas connaître, au moment de répondre au questionnaire, les *Échos du Comité aviseur*.

Par ailleurs, ce dernier est considéré par d'autres comme un outil d'information aidant à faire connaître les enjeux, ce qui est souvent demandé par les membres (4 répondants).

✓ *La fréquence*

Concernant la fréquence des publications du bulletin *Échos du Comité aviseur*, cinq regroupements affirment qu'il s'avèrerait intéressant d'avoir des parutions plus nombreuses, étant donné l'utilité des informations qu'il contient.

Par ailleurs, un répondant précise qu'il pourrait servir à présenter et à expliquer des dossiers plus complexes. Un regroupement propose de ne publier le bulletin que lors d'enjeux majeurs. Un autre participant fait état de la quantité de documents provenant du Comité aviseur, de sorte qu'il ne parvient plus à distinguer la spécificité de chacun.

✓ **Autres suggestions**

Quant à la présentation de l'outil, un regroupement soumet quelques ajustements possibles : trop d'informations, mise en page déficiente (caractères trop petits - couleur du papier qui empêche les photocopies).

Deux autres membres suggèrent d'intégrer les *Échos aux Nouvelles du ComAvis*, ce qui simplifierait le travail et permettrait d'investir des énergies ailleurs.

Question 12.

Quel est le degré de satisfaction de votre regroupement à l'égard du site Internet du Comité aviseur ?

Site Internet du Comité aviseur	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Ne sait pas	Nombre de répondants
Utilité du site	10 22%	15 33%	7 15%	2 4%	12 26%	46
Pertinence du contenu	9 19%	21 45%	4 9%	2 4%	11 23%	47
Présentation	9 19%	18 38%	7 15%	1 2%	12 26%	47
Information facile à trouver	9 20%	21 46%	4 9%	1 2%	11 24%	46

Le site Internet du Comité aviseur offre des avis partagés entre les différents répondants. Toutefois, une grande proportion de regroupements, plus de 50% de ceux ayant répondu à la question, est satisfaite et même très satisfaite du site.

Un petit nombre de répondants, tout de même significatif (environ 25%), a plutôt coché «ne sait pas». Par conséquent, près d'un quart des regroupements sont soit ignorants quant au site Internet, n'ont aucun avis à ce sujet ou encore ne le fréquentent tout simplement pas.

Voici les quelques suggestions qui ressortent des réponses obtenues à l'égard du site Internet et visant son amélioration.

✓ **Mise à jour de l'information**

Se fiant aux réponses recueillies, le site Internet du Comité aviseur semble répondre à une demande. Une critique revenant cependant à plus de sept reprises révèle que des mises à jour devraient être apportées régulièrement au contenu du site, un contenu parfois dépassé depuis un an.

✓ *Modifier la présentation*

Quelques regroupements proposent des suggestions afin d'améliorer l'aspect visuel du site et rendre son contenu plus accessible :

- ❑ Coup d'œil du site, moins gouvernemental et plus à l'image des groupes (convivialité, originalité, photos...);
- ❑ Présentation des secteurs;
- ❑ Première page résumant quelques éléments du contenu du site;
- ❑ Liens avec d'autres organismes;
- ❑ Description des enjeux en cours;
- ❑ Outil de recherche par mot-clé.

✓ *Site peu utilisé*

Huit répondants indiquent ne jamais consulter le site Internet du Comité aviseur. Certains jugent un tel outil davantage utilisé par les regroupements que par les membres.

Un regroupement prétend trouver beaucoup d'informations par le courriel qu'il retrouve également sur le site (duplication de l'information).

Il est également suggéré de publiciser davantage l'adresse du site, celui-ci étant méconnu dans certains secteurs.

Question 13.

Votre regroupement a-t-il des commentaires concernant les autres mécanismes d'information?

✓ *Commentaires généraux*

Près de sept regroupements commentent de façon positive la circulation actuelle de l'information, soit de manière ponctuelle, via Internet, ou lors de réunion de secteurs et du CA. On qualifie l'information de critique et essentielle.

Par ailleurs, la réflexion suivante illustre de quelle façon un regroupement se situe par rapport au thème de la communication à l'intérieur du mouvement de l'action communautaire autonome:

Il y a quelque chose qui n'est pas au point dans la structure de communication quand on est dans des périodes chaudes.

✓ **Internet**

Plusieurs répondants ont formulé un commentaire concernant l'utilisation d'Internet comme outil de communication entre eux et le Comité avisé. À cet égard, tous se disent surchargés de transmissions. Par conséquent, certains proposent de:

- ❑ Réserver l'utilisation de courriels aux enjeux prioritaires ;
- ❑ Mettre le plus d'informations dans un seul courriel ;
- ❑ Préciser à qui s'adresse l'information ;
- ❑ Conserver les bulletins d'information (*ComAvis, Échos...*) indépendamment d'Internet.

✓ **Groupes de base**

L'amélioration des mécanismes de transmissions de l'information pour que celle-ci parvienne aux groupes de base est un commentaire revenant à trois reprises.

Question 14.

Votre regroupement a-t-il des suggestions de mécanismes d'information? Si oui, lesquels?

D'une part, seulement 9 regroupements ont répondu à cette question. Les réponses obtenues se limitent aux suggestions d'outils de communication que voici:

- ❑ Utiliser le téléphone (contact direct avec les membres);
- ❑ Création d'un journal communautaire pour faire connaître l'ACA;
- ❑ Campagne de promotion audio et télévisuelle;
- ❑ Une feuille regroupant en bref les informations du bulletin *Échos* et pouvant être acheminée aux membres ou intégrée à des bulletins internes.

D'autre part, des commentaires généraux visant l'amélioration de l'information transmise par le Comité avisé ont été formulés. Trois répondants soulignent qu'il n'est pas essentiel de multiplier ou de s'efforcer de trouver d'autres moyens de communication, mais de mieux utiliser ceux existant déjà.

Question 15.

Votre regroupement a-t-il des commentaires ou suggestions concernant le rôle et les activités du Comité aviseur?

Face à cette question très large, une variété de réponses est ressortie dont nous avons regroupé les plus pertinentes. Nous constatons que les thèmes retrouvés dans certaines réponses peuvent servir de synthèse quant à l'éventail de critiques et de suggestions révélées dans les réponses précédentes.

✓ *Conserver les mandats actuels*

Cinq regroupements rappellent qu'il importe que le Comité aviseur préserve ses mandats actuels et qu'il s'en tienne à ceux-ci, un avis également partagé à la troisième question par 80% des regroupements ayant fourni une réponse. Il est souhaité que le Comité aviseur limite son action à l'intérieur des mandats qui lui ont été officiellement conférés, en se concentrant sur les pressions et les revendications adéquates.

Un regroupement suggère de travailler sur ce qui unit les regroupements et non sur ce qui les divise.

✓ *Leadership*

Quatre répondants ont souligné combien il importe que le Comité aviseur soit un leader de l'action communautaire autonome et, ce faisant, qu'il parvienne à une meilleure mobilisation. À l'heure actuelle, ce rôle de chef de file de l'ACA serait difficilement réalisé par le Comité aviseur. Rappelons que le leadership était un thème que l'on avait retrouvé plus tôt dans les critiques relatives à l'organisation d'événements dont la *Journée nationale* du 23 octobre.

✓ *Vulgariser le discours*

La question de la vulgarisation revient également ici. Or, elle était soulevée précédemment à l'égard de la façon qu'aurait le Comité aviseur d'articuler son propos soit lors de formations, de discours tenus à l'occasion de rassemblements publics ou encore par l'entremise d'outils visant la diffusion écrite d'un message aux membres.

✓ *Structure et fonctionnement*

Quant à la structure et au fonctionnement du Comité aviseur, quelques regroupements font état de sa lourdeur. Un autre prétend qu'un plus grand financement permettrait de consolider l'équipe formant le Comité.

Des répondants soutiennent que le Comité aviseur doit faire en sorte de se rapprocher des acteurs régionaux afin que ceux-ci participent aux réflexions émanant du Comité aviseur. Pour ce faire, il est souhaité que ce dernier améliore les mécanismes de communications existants et qu'il effectue des tournées de formation. En somme, une présence plus grande dans les régions est espérée tel que le souligne un regroupement.

✓ **Les activités du Comité aviseur**

Quelques regroupements ont précisé quelles devraient être, selon eux, les priorités du Comité aviseur au cours des prochains mois. Pour un, il semble nécessaire de se concentrer sur la politique de reconnaissance. Chez un autre regroupement, le Comité doit orienter son action sur le financement des groupes.

Par ailleurs, deux regroupements soutiennent que le Comité aviseur reçoit peu de visibilité, que l'on entend peu parler de lui, ses actions sont peu connues et reconnues. Ce thème de la visibilité, omniprésent tout au long des réponses précédentes, vient clore de façon significative les quelques pistes offertes par les répondants.

Question 16.

Votre regroupement a-t-il des commentaires concernant ce questionnaire?

Mis à part quatre répondants manifestement satisfaits de cette initiative, trois types de critiques reviennent de manière répétitive à l'intérieur des réponses obtenues :

✓ **Période d'envoi**

- ❑ Trop près de la période des vacances (10 répondants).

✓ **Premier délai pour répondre**

- ❑ Trop court pour favoriser une consultation élargie (4 répondants).

✓ **Le contenu du questionnaire** (5 répondants):

- ❑ Omet d'aborder les problèmes de fonctionnement actuels et la structure de délégation (4 répondants soulèvent cette lacune) ;
- ❑ Ne questionne pas les groupes sur d'éventuelles stratégies ou actions communes.

Question 17.

Votre regroupement a-t-il des suggestions concernant les suites à donner à ce questionnaire?

✓ *Transmission des informations aux groupes et consultation*

Près d'une vingtaine de regroupements souhaitent que les résultats de l'enquête leur soient transmis sous la forme d'un rapport ou d'un contenu abrégé.

Par le fait même, plusieurs d'entre eux veulent connaître les mesures que prendra le Comité aviseur à l'égard des conclusions découlant de cette enquête. Ils souhaitent être consultés sur les actions qui seront prises pour améliorer certaines des lacunes relevées.

Un répondant précise combien une telle consultation serait bénéfique si elle était également faite auprès des groupes locaux bien que le consensus soit difficile à obtenir.

Conclusion

Le faible taux de participation obtenu à l'égard de cette enquête peut trouver explication dans les commentaires fournis par quelques regroupements. La période estivale pendant laquelle le questionnaire a été distribué demeure une explication plausible quant au peu de participants. Toutefois, certaines réalités propres au milieu communautaire s'ajoutent à celle-ci: la surcharge de travail, le roulement de personnel, la jeunesse de certaines équipes. De tels facteurs ont possiblement contribué à reléguer l'enquête sur le fonctionnement du Comité aviseur plus loin dans les préoccupations de certains regroupements. Indépendamment de ces motifs, d'autres regroupements peuvent, tout simplement, ne pas être préoccupés par les enjeux ou les dossiers défendus par le Comité aviseur.

Par ailleurs, cette enquête a permis de mettre en lumière certains des aspects positifs du travail accompli par le Comité aviseur. En particulier, les regroupements ayant complété ce questionnaire semblent satisfaits des mandats actuels du Comité aviseur. La tournée de formation paraît également avoir été fortement appréciée par les membres, permettant de les rejoindre de belle façon et d'expliquer davantage, dans une certaine mesure, les enjeux de l'action communautaire autonome et ce, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance.

Une telle démarche d'enquête est l'occasion de prendre note de plusieurs critiques envers le fonctionnement du Comité aviseur, notamment quant à la vulgarisation, la négociation sectorielle, la visibilité et la mobilisation. Ajoutons combien la représentation régionale et la formation, de même que la nécessité de rejoindre les groupes de base et le financement de ceux-ci semblent refléter des préoccupations envers lesquelles bon nombre de regroupements souhaite que le Comité aviseur mette l'emphase dans un avenir rapproché.

Annexe 1



Comité aviseur de l'action communautaire autonome

Montréal, 17 juin 2004

Objet : Enquête sur le fonctionnement du Comité aviseur

Aux regroupements de l'action communautaire autonome,

Il nous fait plaisir de vous transmettre le questionnaire ci-joint portant sur le fonctionnement du Comité aviseur de l'action communautaire autonome dans le contexte de la mise en œuvre de la politique d'action communautaire.

Dans son plan de travail 2003-2005, adopté à l'assemblée générale du 28 mai 2003, le Comité aviseur se donnait comme objectif spécifique, entre autres, de « resituer le rôle, le mandat et la composition du Comité aviseur au regard des attentes exprimées par le mouvement ».

Une démarche d'enquête à cet égard fut adoptée par le Comité aviseur lors de sa rencontre des 26 et 27 novembre 2003. Suite aux travaux du comité Adhésion et Restructuration du Comité aviseur, l'assemblée générale des 26 et 27 mai 2004 réitérait la nécessité d'une telle enquête auprès des regroupements de l'action communautaire autonome. À cette assemblée, il a été convenu :

- *« de recentrer l'enquête sur le fonctionnement du Comité aviseur dans le contexte de la mise en œuvre de la politique en axant sur le mandat du Comité aviseur, sur le processus de consultation et de concertation ainsi que sur les mécanismes d'information ;*
- *d'exclure de l'enquête les questions reliées à la structure du Comité aviseur et de prévoir une autre démarche sur ce sujet, si le besoin en est exprimé ».*

Le présent questionnaire constitue l'outil désigné pour réaliser cette enquête. Il est destiné aux regroupements de l'action communautaire autonome représentés par le Comité aviseur. Il a été conçu en collaboration avec la chercheuse Danielle Fournier, professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal.

Nous vous invitons à remplir le questionnaire en groupe et à le transmettre à Danielle Fournier ou à Sophie Bélanger de l'École de service social de l'Université de Montréal, à l'adresse indiquée dans le questionnaire, **au plus tard le 16 juillet 2004.**

Nous tenons à vous assurer que les informations recueillies auprès de votre regroupement demeureront confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins statistiques dans le cadre du rapport synthèse de l'enquête. Vous remerciant de votre collaboration, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Daniel Lamoureux, coordonnateur

Annexe 2

Les tableaux suivants offrent un aperçu des regroupements participants à l'enquête par rapport au nombre total de regroupements membres de l'action communautaire autonome selon leur secteur de provenance. Veuillez prendre note que les chiffres représentant le nombre total de regroupements par secteur proviennent d'une liste mise à jour en juillet 2004. Par conséquent, dans certains cas, ils peuvent s'avérer inexacts.

Regroupements Multisectoriels	Nombre de Répondants/ Nombre total
TNDCDC	10/35
MEPACQ	7/12
TROC-SSS	5/16
TABLE DES REG. D'ORG. COMM. ET BÉNÉVOLES, SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	3/14
TABLE DES FÉD. ET ORG. NATIO. EN ÉDUCATION POPULAIRE	3/8

Regroupements Sectoriels*	Nombre de Répondants/ Nombre total
FEMMES	8/18
LOGEMENT	2/5
FAMILLE	2/5
LOISIR	1/41
DÉFENSE DES DROITS	1/9
AUTRES SECTEURS : JEUNES, PERS. HANDICAPÉES, COMMUNICATIONS, CONSOMMATION, ACTION BÉNÉVOLE, RÉFUGIÉS, PERS. IMMIGRANTES ÉDUCATION À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ALPHABÉTISATION POPULAIRE AUTOCHTONES ENVIRONNEMENT	9/17

* Nous avons regroupé sous la rubrique «autres» un nombre important de secteurs de par le petit nombre de regroupements qu'ils représentent. Cette démarche avait pour but d'assurer ainsi la confidentialité des répondants au questionnaire et de préserver l'identité de ceux n'ayant pas participé à cette enquête.